



FR / Catalogue en grands caractères

Exposition :

**Portraits de femmes. Des récits pour une
Histoire.**



mundaneum

Introduction

Rendre hommage et mettre en lumière des femmes qui ont marqué la Belgique au cours des 19e et 20e siècles, voilà l'objectif de Portraits de femmes. Des récits pour une Histoire.

Reconnues ou anonymes, militantes ou non, ces figures ont contribué à changer la société et ont aidé la cause des femmes grâce à leur envie de droit et de liberté. Avec ces récits, le Mundaneum, centre d'archives et espace muséal, souhaite stimuler la mémoire des femmes et favoriser une histoire plus paritaire. Cette démarche de visibilisation des femmes dans l'histoire belge du 20e siècle se concrétise dans la sélection non exhaustive de 17 portraits qui incarnent des thématiques fondamentales pour l'émancipation des femmes. Ceux-ci,

personnalisés grâce au travail d'une illustratrice, Florence Sabatier, sont accompagnés d'autres femmes qui ont également contribué à faire avancer le droit des femmes dans chaque thématique concernée.

Au-delà de ce nouvel éclairage sur les femmes belges, le Mundaneum revisite sa propre histoire en présentant celles qui ont contribué à la grande aventure bibliographique.

Jusqu'ici le Mundaneum a porté les noms de Paul Otlet et d'Henri La Fontaine. Pourtant, Léonie La Fontaine, la sœur d'Henri, a participé à la rédaction de fiches manuscrites du fameux catalogue, le Répertoire bibliographique universel (RBU). Ce travail de valorisation et de mémoire commence par le contenu des collections disponibles

sur les femmes. La création d'un centre dédié à la collecte de documents sur les femmes dès 1910 a participé au fonds féminisme du centre d'archives actuel. Au décès de Léonie La Fontaine en 1949, ses papiers personnels se retrouvent au Mundaneum. En hommage à son héritage « matrimonial », c'est de son point de vue et avec sa voix que l'histoire de ces femmes vous est racontée.

Enfin, une célébration importante jalonne cette exposition. En 1922, le barreau s'ouvre enfin aux femmes. Aujourd'hui, en 2022, les femmes ont entre-temps acquis d'autres droits comme le droit de vote en 1948. De nouvelles questions se posent-elles pour atteindre l'égalité dans le quotidien des femmes ? L'équipe de journalistes, Les Grenades - RTBF, interpelle les visiteurs avec un commentaire actuel et percutant.

Portraits de femmes. Des récits pour une Histoire. Au cours de cette visite, certaines figures vous seront peut-être familières, mais une chose est sûre, vous ne l'oublierez pas !

Stéphanie Manfroid,

Commissaire de l'exposition

Bienvenue au Mundaneum, un centre d'archives et d'expositions unique au monde, et ce au coeur de Mons ! Entre ces murs, 6 kilomètres de documents sont conservés, et près de 12 millions de fiches. Pas mal, hein ? Il y a de quoi éprouver de la fierté. L'histoire de ce lieu d'exception commence à la fin du 19e siècle. Je le sais, j'y étais !

Permettez-moi de me présenter... Mon nom est Léonie La Fontaine, Ninie pour mon frère Henri. Je suis née à Bruxelles le 2 octobre 1857 au sein d'une famille bourgeoise. À la maison, ma mère, Marie-Louise Philips (1826-1899), organise des dîners-débats auxquels mon frère et moi assistons. Les conversations engagées m'inspirent, je grandis entourée de culture, d'art et d'idées pacifistes et féministes.

Adulte, je me fais remarquer comme militante au sein de La Ligue, organe belge du droit des femmes aux côtés de Marie Popelin. Ce mouvement voit le jour en 1892. Vous imaginez bien qu'à l'époque, faire sa place et prendre la parole en tant que femme, ce n'est pas une mince affaire. La société est alors complètement dominée par les hommes et nous n'avons pas de droit, ou presque... Et ça, il est temps que ça cesse! Je partage mon engagement pour la paix et les femmes avec mon frère. Au fil des années, nous restons très proches. Il devient sénateur socialiste et reçoit le prix Nobel de la paix en 1913. Il est vrai que c'est lui que l'on remarque, mais sa notoriété sert mes affaires... Moi je suis une pacifiste féministe déterminée : j'adresse ces mots au roi Albert I en décembre 1916 « Un jour viendra pourtant, nous l'espérons ardemment,

où les femmes seront appelées à siéger à côté des hommes ; ce jour-là, nous en sommes persuadées, les guerres seront devenues impossibles. » Et le Mundaneum dans tout ça ? Je me joins à Paul Otlet et à Henri qui démarrent ce projet fou et utopiste de répertorier les publications de tous les sujets depuis l'invention de l'imprimerie. Notre trio met en place l'ancêtre papier de vos moteurs de recherche. C'est ainsi que je rédige les 400 000 premières fiches du Répertoire Bibliographique Universel (RBU). Et puisqu'informer fait partie de mon combat, je commande une bibliographie spécialisée sur les femmes. L'Office central de documentation féminine débute en 1910.

Après la Grande Guerre, lors des premières élections communales de 1921, avec Marie Parent, nous créons le Parti général des femmes

belges. Surréalisme digne de notre plat pays, les femmes sont inscrites sur les listes et éligibles avant d'obtenir le droit de vote ! Durant l'entre-deux-guerres, je lutte contre la guerre et le fascisme, aux côtés notamment de Lucie Dejardin et d'Isabelle Blume. Plus jamais ça, répète-t-on et pourtant en 1939, la guerre éclate. Tout s'effondre.

Et puis, victoire, enfin ! En 1948, les femmes obtiennent le droit de vote aux législatives. C'est le résultat d'un long combat ... Âgée de 92 ans, je décède en 1949, quelques semaines avant les premières élections organisées au suffrage universel mixte. À travers cette exposition, Portraits de femmes, des récits pour une histoire, je vous emmène à la rencontre de mes contemporaines qui marquent l'histoire de la Belgique, mais aussi de celles qui nous suivront.

Envie d'en savoir plus sur notre Histoire avec les femmes ?

Suivez-moi !

La presse

Commençons notre plongeon dans l'histoire par la place des femmes dans la presse. Elles travaillent dans les rédactions dès la fin du 19e siècle. Sans surprise, l'accueil qui leur est réservé est plutôt hostile.

Néanmoins, elles sont là, et petit à petit, elles peuvent partager leurs idées. Occuper l'espace médiatique est un axe déterminant de la visibilité des femmes et des féministes. Je suis moi-même très active dans la propagande des idées féministes à travers Le Bulletin de La Ligue belge du droit des femmes dans lequel je suis rédactrice. Les écrits permettent de tisser des liens avec les sympathisantes. La presse traditionnelle s'intéresse aux femmes quand, elle veut féminiser son lectorat avec de nouvelles rubriques spécialisées qui s'adressent

directement à elles. Par la suite, de nouveaux magazines ciblent particulièrement ce public. Néanmoins, les organes de presse sont régis uniquement par des hommes. Plus tard, malgré la professionnalisation du métier en 1963, le journalisme, et en particulier la presse écrite, reste un bastion masculin. À partir des années 90, si la radio et la télé féminisent leur personnel, les postes à responsabilité, tels que la production ou la gestion seront majoritairement aux mains des hommes...

La question des Grenades

Faut-il encore se battre pour exercer son métier quand on est une femme journaliste ? Les médias belges sont-ils un exemple en matière

de lutte contre le sexisme ? Selon une étude de l'Association des journalistes professionnels, en Belgique francophone, les femmes ne forment que 35 % de l'effectif journalistique, et les médias restent dirigés en très grande majorité par des hommes. Aussi, les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir déjà été confrontées à des formes de discrimination et/ou d'intimidation dans le cadre de leur métier, et la plupart du temps, en raison de leur genre. Concernant le traitement médiatique des violences de genre, la profession doit encore faire évoluer ses pratiques : elles restent encore trop souvent minimisées par les journalistes.

Caroline Boussart-Popp (1808-1891) / Pseudo Charles

Le parcours de cette femme audacieuse fait figure d'exception dans le monde de la presse au cours du 19^e siècle. Originaire de Binche, elle vit à Mons avec son époux, Christian Popp, le père du cadastre belge. De 1837 à 1891, elle est directrice et rédactrice en chef du Journal de Bruges. De plus, elle s'illustre comme l'une des fondatrices de l'Association de la presse belge en 1886. De tendance libérale conservatrice, elle se dit favorable à une instruction des femmes à l'école. Cependant, selon son parti, la place de la femme est au foyer... Elle confie : « Mon bagage littéraire est léger et le journalisme un vice rédhibitoire. Tout ce que j'ai à mon avoir, c'est une vie laborieuse et un peu de courage ».

On peut le dire Caroline Boussart-Popp nous ouvre la voie !

Germaine An Parijs (1893-1983)

Germaine Van Parys est une photographe de presse de talent. Active dans la presse clandestine pendant la guerre, elle va lancer sa propre agence en 1952 : Van Parys Media Reporters.

Marie-Thérèse Rossel(1910-1987)

Patronne de presse, Marie Rossel hérite du quotidien Le Soir alors qu'elle n'a que 25 ans. Après la guerre, elle sera appelée à la tête du comité de rédaction et innovera en introduisant la rubrique de la Petite Gazette.

L'enseignement

Je grandis dans une famille progressiste. Je ne peux pas aller à l'école, mais heureusement je suis des cours à la maison. Laissez-moi vous expliquer l'organisation tardive de l'enseignement secondaire pour les filles en Belgique... Les querelles entre l'enseignement laïque et religieux, renforcées par le schéma conventionnel de la place des femmes à la maison, excluent les filles du parcours scolaire organisé par l'État. Les premières écoles secondaires trouvent notamment leur origine dans le milieu bourgeois laïque comme le mien. Des femmes accèdent au métier d'institutrice via des formations privées et payantes. Et ça, ça change tout ! Dès 1888, grâce à ces premiers diplômes, d'autres cursus, plus spécialisés, au sein des universités, commencent à

être accessibles aux plus privilégiées d'entre nous. Pour les plus modestes et pour les besoins de l'industrie, d'autres écoles, comme celles soutenues par Raphaële Bischoffsheim à Bruxelles, proposent une filière de formations professionnelles. Mon frère fait partie des membres-fondateurs de l'Association pour l'enseignement professionnel des femmes. En 1914, la loi sur l'obligation scolaire pour tous jusqu'à 12 ans est enfin votée. Dans les années 70, l'école s'ouvre à la mixité ; filles et garçons sont réunis dans les mêmes établissements.

La question des Grenades

L'institution scolaire perpétue-t-elle les stéréotypes de genre ? Les parcours et les chances d'émancipation sociale des filles et garçons restent trop largement déterminés. Le manque de formation à la

déconstruction des stéréotypes dans la formation initiale du corps professoral a un impact important sur le futur des élèves, filles comme garçons. Les biais s'opèrent également au niveau des orientations scolaires que ce soit dans l'enseignement général ou technique. À savoir, en secondaire, de grandes disparités sont observées concernant la prise de parole en classe en faveur des garçons. Question rôles-modèles, les programmes scolaires comportent peu de femmes, que ce soit au niveau des sciences, de la politique ou de l'histoire. Enfin, le prétendu neutre masculin continue de faire débat, ralentissant l'utilisation d'une langue plus inclusive.

Isabelle Gatti De Gamond (1839-1905)

Ma chère Isabelle est un personnage incontournable de la formation et de l'éducation des femmes en Belgique. Nous avons œuvré ensemble au sein de La Ligue belge du droit des femmes. Avant d'ériger les écoles qui font son renom, elle est gouvernante au service d'aristocrates polonais. Autodidacte et forte de cette expérience, elle approfondit ses connaissances et imagine une réforme pédagogique unique en Belgique à destination des filles. Elle partage ses théories dans la revue qu'elle publie entre 1862 et 1964, *L'éducation de la Femme*. À 25 ans, elle crée la première école laïque pour filles à Bruxelles, rue du Marais, Les Cours d'éducation. Ses établissements offrent les bases nécessaires pour devenir enseignante ou rejoindre une université. « On ne saura jamais,

chaque fois qu'on ouvre une porte aux femmes, l'importance de la révolution qui va s'accomplir », dit-elle.

D'autres femmes ont joué des rôles majeurs dans l'accès à l'éducation.

Marie Frauenberghaps (1879-1939)

Elle crée une école supérieure de jeunes filles sous le haut patronage de l'Université de Louvain. Devenue en 1931 l'école Marie Haps, l'institution se spécialise en 1946-1947 dans une formation d'assistante en psychologie sous la houlette de sa fille, Simone.

Madeleine Thonnart-Jacquemotte (1907-2000)

En 1947, elle devient préfète du Lycée d'Ixelles, qui portera son nom par la suite. Elle est l'une des premières femmes à endosser la direction d'un établissement scolaire public.

Léonie De Chestret de Haneffe-De Waha (1836-1926)

En 1868, elle fonde l'Association pour l'éducation des jeunes filles à Liège qui constitue un projet libéral d'instruction. L'école hérite du nom de son illustre fondatrice : Le Lycée Léonie de Waha.

La prostitution

La question de la prostitution fait pleinement partie de mes combats politiques. Je me rapproche du mouvement abolitionniste. Dans les années 1880, l'affaire dite « des petites Anglaises » révèle un trafic d'êtres humains au départ de l'Angleterre, au profit des maisons closes en Belgique. Notre mouvement, soucieux d'abolir la prostitution et ses conséquences directes, comme la propagation des maladies vénériennes, fait alors entendre sa voix et tente de mettre fin à ce commerce. Beaucoup d'associations féministes nous rejoignent. C'est également le cas de la militante féministe anglaise Joséphine Butler.

Avec sa prise de position, elle fait bouger les lignes... La ville de Bruxelles ne peut plus ignorer ce trafic, le pouvoir de régulation de la prostitution revenant alors aux villes. Ce n'est que bien plus tard, par la loi du 21 août 1948, que l'Etat belge légifère enfin en matière de prostitution. Si la loi a un caractère abolitionniste, elle demeure ambiguë. Par la suite, le secteur du travail du sexe, comme il sera désigné, continuera de poser des questions de santé publique.

La question des Grenades

Comment protéger les travailleuses et travailleurs du sexe (TDS)?

La prostitution est encore aujourd'hui une préoccupation majeure qui a pour toile de fond la protection des droits des TDS, le trafic des êtres

humains et l'exploitation sexuelle des personnes mineures. En Belgique, la prostitution n'est pas une activité illégale, mais elle s'exerce souvent dans un contexte d'illégalité et de clandestinité. La réforme du droit pénal sexuel vise à mieux définir ce qui est autorisé et ce qui reste interdit. Selon la Direction de l'égalité des chances, dans les grandes villes d'Europe de l'Ouest, entre 50 et 90 % des femmes dans la prostitution sont de nationalité étrangère. Concernant la défense des travailleuses et travailleurs du sexe, deux courants s'opposent : le courant abolitionniste et le courant réglementariste.

Anna Van Diest dite Isala (1842-1916)

C'est aussi à La Ligue belge du droit des femmes que je rencontre l'incroyable Isala Van Diest. Fille d'un chirurgien accoucheur, elle est, en 1884, la première femme à obtenir le diplôme de docteur en Médecine en Belgique. Puisqu'à l'époque, chez nous, cette formation n'est pas encore accessible aux filles, c'est en Suisse qu'elle part étudier avant de rejoindre l'Angleterre et enfin de revenir au plat pays. À son retour, pour faire valider son diplôme et exercer en Belgique, elle s'inscrit dans la seule université ouverte aux femmes, l'Université de Bruxelles. Ses spécialités sont la chirurgie et l'obstétrique. Après l'ouverture de son cabinet qui connaît peu de succès, elle se consacre aux soins des femmes frappées par la syphilis. Parmi sa patientèle, elle compte de

nombreuses prostituées. Elle s'engage dans des structures telles que la société de moralité publique de Belgique et prend la direction d'une association appelée Refuge. Les questions de réglementation de la prostitution et de la traite des femmes guident son combat féministe.

L'émancipation des femmes

Comment parler de l'émancipation des femmes sans évoquer mon amie Marie Popelin, figure emblématique du mouvement féministe de la fin du 19e siècle. Première femme à être diplômée de la faculté de droit, elle se voit cependant refuser l'accès à la profession. Elle se lance alors dans une croisade juridique et économique, typique de cette première vague féministe à laquelle j'appartiens moi aussi. Nos détracteurs sont nombreux comme l'illustre l'avis du procureur général Van Schoor à

propos de la candidature de Marie Popelin : « Les exigences et sujétions de la maternité, l'éducation que la femme doit à ses enfants, la direction de son ménage et du foyer confiés à ses soins la placent dans des conditions peu conciliables avec les devoirs de la profession d'avocat et ne lui donnent ni les loisirs, ni la force, ni les aptitudes nécessaires aux luttes et aux fatigues du barreau ». Heureusement, grâce à nos revendications exprimées notamment à travers La Ligue belge du droit des femmes, petit à petit, la société évolue. Dans le cadre économique et politique, les progrès sont à noter tout au long du 20e siècle, et les reculs aussi... Avec notamment ces tentatives d'exclure les femmes mariées du marché du travail dans les années 30 (le projet de loi du Révérend Père Rutten 1934). Dans les années 70, la seconde vague place

l'émancipation sur un autre terrain. Elle sera alors à la fois politique et centrée sur la libération du corps des femmes. Enfin, dans les années 90, la lutte contre les violences faites aux femmes deviendra une préoccupation majeure.

La question des Grenades

Les nouvelles générations de féministes signent-elles la fin de l'impunité des agresseurs ? En 2017, les mouvements #metoo et #balancetonporc mettent en lumière des millions de témoignages de harcèlement et d'agressions sexuelles. Les réseaux sociaux deviennent des plateformes pour faire apparaître une parole niée ou minimisée par la société jusqu'alors. Différents mouvements suivent, à l'instar de #MeTooInceste, #balancetonbar, #balancetonfolklore. Ces

témoignages 2.0 permettent de faire bouger les lignes dans la sphère publique, politique et médiatique. Conséquences bénéfiques directes : les autorités mettent à présent en place des outils et des études pour quantifier et visibiliser les violences, ainsi que des réglementations pour protéger les femmes et punir les agresseurs.

Marie Popelin (1846-1913)

Féministe radicale, mon alter ego Marie Popelin commence sa carrière comme institutrice. Dès que les universités accueillent des femmes, elle se lance dans des études de droit. À la fin de son cursus, en 1888, elle se voit refuser l'accès au barreau. Les journaux s'emparent de ce qui devient l'affaire Marie Popelin. De son côté, elle entame une réflexion sur l'émancipation juridique des femmes et crée en 1892 la Ligue belge

du droit des femmes. C'est là que je débute moi-même mon militantisme. Le développement des droits des femmes dans la sphère professionnelle, économique et civile est notre cheval de bataille. La résonance internationale de notre combat intéresse beaucoup le Conseil International des Femmes. Grâce à son soutien, Marie Popelin entame un travail de rassemblement des femmes au sein d'une structure nationale : le Conseil National des Femmes belges (CNFB) créé en 1905.

C'est la multiplication des voix qui mène au changement...

Marthe De Kerchove De Denterghem-Boël (1877-1956)

En 1934, elle me succède au CNFB. Elle réclame obstinément le droit de vote dans la logique de la démocratie et du suffrage universel mixte.

Louise Van Duuren-De Craene (1875-1938)

Elle s'oppose aux mesures discriminatoires qui écartent les femmes mariées du monde du travail dans les années trente. Pour elle, l'égalité salariale est une revendication nécessaire : à travail égal, salaire égal.

L'Art

Née dans une famille aisée, intellectuelle et avant-gardiste, je baigne dans l'art. Malheureusement, les femmes de ma génération n'ont pas accès à l'enseignement artistique en dehors de la sphère privée. C'est donc au cœur du foyer que l'éducation artistique des filles de la haute bourgeoisie est stimulée. Étonnamment, si nous ne pouvons pas apprendre par les voies officielles, nous pouvons néanmoins montrer nos œuvres ; les filières d'expositions du 19^e siècle nous sont ouvertes. Certaines s'y font connaître. Petit à petit, les thématiques abordées dépassent la bienséance imposée aux femmes artistes. D'ailleurs, c'est l'accueil de modèles nus, perçu comme choquant trop la vertu et la moralité publique imposée aux femmes, qui nous tient en-dehors des

académies et conservatoires, et ce jusqu'en 1910. Il faut le dire, au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, les artistes femmes évoluent dans un monde très masculin. Dans le monde de l'art, la place de la femme reste celle de la muse ou du modèle. Pourtant vous l'aurez compris, même si les défis sont nombreux, elles sont de plus en plus nombreuses à revendiquer ce statut d'artiste et à braver les conventions sociales, artistiques et morales de leur époque pour enfin libérer leur art.

La question des Grenades

Pouvez-vous citer le nom de cinq femmes artistes dont vous avez vu les oeuvres dans des musées ? Pas si simple, hein? Malgré le fait que les femmes soient souvent majoritaires dans les écoles d'art, elles sont encore très minoritaires à la direction des lieux culturels, à l'affiche des

festivals, dans les collections des musées ou dans les rayons des bibliothèques. Pourtant, l'égalité entre femmes et hommes ne peut s'envisager sans une véritable valorisation de l'héritage des femmes. Les jeunes générations ont besoin de modèles d'identification, pour qu'elles puissent s'en inspirer, se sentir valorisées et se projeter. En Belgique, des initiatives font bouger les lignes, à l'instar de Scivias, dont le but est d'affirmer l'existence de discriminations envers les femmes dans le secteur de la musique, du Collectif F(s) qui lutte contre l'invisibilisation des femmes dans la culture ou du festival Voix de Femmes, un projet à l'intersection des arts, des cultures et des féminismes.

Anna Boch (1848-1936)

Tout comme moi, Anna Boch vient de la haute bourgeoisie libérale. Sa famille développe l'industrie de la faïencerie à La Louvière à la fin du 19^e siècle. Formée aux arts comme toutes les filles de notre milieu, c'est pendant ses voyages qu'elle préfère s'adonner au dessin. Sa formation est facilitée par les liens qu'elle tisse avec le milieu artistique belge. Dès 1884, elle expose au salon triennal de Bruxelles, puis au Cercle artistique et littéraire. Elle fréquente de nombreux cercles artistiques, notamment Le Groupe des Vingt dont elle est la seule femme. Chez elle, elle accueille des artistes de renom tels qu'Eugène Ysaÿe ou Gabriel Fauré. Fortunée, elle finance et soutient la création artistique.

Son rôle de mécène est très important pour les artistes qu'elle découvre à travers l'Europe. Artiste peintre accomplie, mais pas seulement ! Elle excelle également en musique. Nous partageons elle et moi la passion du piano.

D'autres femmes à travers les arts.

La Reine Elisabeth (1876-1975)

La musique tient une place de choix dans sa vie. Le concours de musique classique de renommée internationale, créé en 1937, porte son nom, Le Concours Reine Elisabeth.

Cécile Leseine dite Douard (1866-1941)

Cécile Douard est une artiste peintre d'origine modeste qui appartient à l'avant-garde artistique belge. Elle peint le Borinage et adopte le style réaliste. La mine et la main-d'oeuvre exploitée, où il y a un grand nombre de femmes, sont ses sujets de prédilection. Frappée de cécité très jeune, elle s'adonne alors à la musique, à la sculpture, à l'écriture et s'investit activement dans la Ligue Braille.

Marguerite Acarin dite Akarova (1904-1999)

Chorégraphe, peintre et sculptrice, Akarova est une figure majeure de l'avant-garde artistique belge de l'entre-deux-guerres. Elle applique à la danse de nouveaux codes d'expression artistique.

La vie religieuse

Je viens d'un milieu laïque, mais il faut reconnaître qu'à mon époque la vie religieuse et les communautés exercent dans toute l'Europe occidentale une forte influence sur la population. Les jeunes filles s'engagent dans l'Église et prononcent leurs vœux. Pour beaucoup, il n'y a pas d'autre chemin possible en dehors du mariage. Hospitalières ou institutrices, au cours des 19e et 20e siècles, les sœurs occupent l'espace public pour enseigner, soigner et soulager la souffrance, et ce sous le voile de la foi. Ces services rendus à la société sont gratuits et accessibles à toutes et tous. Peu à peu, la société s'articule plus autour de l'individu qu'autour de la tradition chrétienne et ses rituels. Après la deuxième Guerre mondiale, les prérogatives, tout comme l'influence

des communautés religieuses, diminuent. En cause, la laïcisation de l'enseignement et de la professionnalisation des soins. Les infirmières diplômées exercent désormais sous le contrôle du médecin. À travers le prosélytisme de la foi chrétienne, les religieuses vivront une vie en retrait.

La question des Grenades

Quelle place pour les femmes au sein des institutions des religions du Livre ? En Belgique, en France et ailleurs, des femmes décident de « dépatricariser » les croyances et Les pratiques. À l'instar de Anne-Joelle Philippart qui souligne que « la femme n'est pas l'égale de l'homme en cathosphère » et plaide pour une ouverture des postes dans le domaine du sacré. Ou Malika Hamidi, spécialiste du féminisme

musulman, un mouvement qui prend de plus en plus d'ampleur depuis la fin des années 80, et qui propose une véritable transformation du religieux doublé d'une réinterprétation des textes pour en finir avec les inégalités de genre. Ou encore Delphine Horvilleur, rabbinne au Mouvement Juif Libéral de France qui dénonce elle aussi la mise à l'écart des femmes du savoir religieux, et donc du pouvoir.

Sœur Marie-Rose Carouy - Zélie Carouy (1852-1923)

Je ne suis pas proche des soeurs ni de l'Église, mais laissez-moi vous présenter Soeur Marie-Rose Carouy pour laquelle j'ai une admiration particulière. Dame prieure, mais aussi entrepreneuse, pionnière, cette membre de la communauté hospitalière de Notre-Dame à la Rose de Lessines, invente en 1897, l'Helkiase (du bichlorure de mercure), suite à

ce, qu'elle décrit comme vision mystique. Ce produit providentiel contient des vertus médicinales variées contre les affections de la peau. Aussi, cette dame prieure fait face à de multiples défis au cours de son mandat de gestionnaire de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose : la scission de la communauté dont une partie se retrouve à Jolimont, la mise en place d'une première salle de musée, la création et la promotion de l'Helkiase. Sa vie religieuse s'étale sur plus de quarante années au sein des chanoinesses de Saint-Augustin. Elle illustre à merveille la période faste durant laquelle les religieuses ont une influence forte sur la société, dans une communauté dédiée principalement aux soins.

D'autres sœurs feront parler d'elles...

Sœur Emmanuelle (1908-2008)

Surnommée la petite sœur des pauvres, Madeleine Cinquin connaît un parcours atypique auprès des démunis. À travers son discours volontariste et déterminé, elle s'exprime en faveur de la contraception.

Sœur Sourire (1933-1985)

Accompagnée de sa guitare, celle que l'on connaît sous le nom de Sœur Sourire devient célèbre en 1961 grâce à son tube Dominique. Ce parcours inédit a des conséquences sur sa vie personnelle et sa foi.

La figure maternelle

Au cours du 19^e siècle, l'épouse, pivot du contrôle social des familles, est la bonne mère éducatrice et la parfaite maîtresse de maison. Quant au mari, il est, avant tout, un travailleur et un citoyen. À cette époque, sous le règne de Léopold II, la Belgique est la troisième puissance mondiale.

Le modèle de « bonne mère au foyer » et une politique nataliste sont imposés. Heureusement pour moi, j'ai d'autres engagements. Mais pour une majorité de femmes, leur vie est limitée au rôle maternel et à la gestion du foyer. Plus tard, les crises économiques du nouveau siècle viennent modifier la structure de la famille. Les femmes accèdent au marché du travail. Mais les réticences sont grandes... Dans un contexte où la lutte contre l'alcoolisme et la protection de l'enfance sont de

nouvelles missions de l'État, le travail salarié des femmes hors du foyer est considéré comme contraire au bien-être des enfants et à l'harmonie des familles. Dès lors, on essaye de les empêcher de travailler, malgré la nécessité de gagner plus d'argent pour faire face aux crises économiques. Heureusement, la conquête des droits civils des femmes et des épouses offrira de nouvelles perspectives.

La question des Grenades

L'image de la mère de famille parfaite et idéalisée est-elle véritablement dépassée ? Comment parler d'égalité sans mise en place d'un véritable congé de paternité ? Quid des familles qui ne correspondent pas au modèle hétéronormé ? Aujourd'hui encore, la société patriarcale favorise la construction d'un schéma maternel renforcé par les biais de

genre. Aussi, si la société a évolué depuis l'époque de Marie Parent, l'égalité entre les partenaires dans la charge mentale ou charge domestique est loin d'être acquise. Selon un rapport de 2020 intitulé « La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale encore fortement marquée par le genre » de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, en Belgique 81 % des femmes effectuent quotidiennement des tâches domestiques, contre 33 % des hommes.

Marie Parent (1853-1934)

Ma consœur Marie Parent grandit dans le milieu de l'imprimerie . Elle y démarre sa carrière en publiant des livres de jeunesse, de littérature et d'éducation. Elle s'intéresse à celles qui restent dans l'ombre de la connaissance : les ménagères et les mères de famille. Elle crée Le

Journal des Mères en 1900, où elle évoque notamment l'éducation sexuelle. Mais ce n'est pas tout ! Mon honorable amie plaide pour une éducation des femmes sans les confiner au rôle de mère de famille. Féministe convaincue, elle s'attache entre autres à défendre la recherche de la paternité, question taboue qui se réfère à la condition des mères célibataires abandonnées. Au sein de la Société pour la coéducation, elle prône une mixité dans les écoles dès le plus jeune âge. Après la Première Guerre mondiale, ensemble, nous défendons un programme pour les élections législatives avec le Parti général des femmes belges. Celui-ci tient en quelques points : la lutte contre l'alcoolisme, la débauche et la prostitution ainsi que la volonté de paix et de protection des mères et des enfants. D'autres femmes militent et se battent pour la protection, la défense ou l'éducation des enfants...

D'autres femmes militent et se battent pour la protection, la défense ou l'éducation des enfants...

Juliette Verhaegen – Carton De Wiart (1872-1955)

Après sa découverte des tribunaux pour enfants à l'étranger, elle se consacre à l'enfance et sa nécessaire protection. La loi de la protection de l'enfance votée en 1912 reçoit le surnom de « Loi Julia ».

Yvonne Nevejan – Feyerick (1900-1987)

Sa carrière se déroule à l'OEuvre Nationale de l'Enfance qu'elle dirige à partir de 1938. En 1942, elle organise le placement clandestin de plus de 3000 enfants juifs.

Aimée Racine (1902-1980)

Elle développe une expertise dans le domaine de la protection de l'enfance à partir des années vingt et se spécialise plus tard dans la délinquance juvénile dans les années cinquante.

Entrée en vigueur du droit de vote des femmes

1893 : Nouvelle-Zélande

1902 : Australie

1906 : Finlande

1913 : Norvège

1915 : Danemark, Islande

1917 : Russie

1918 : Canada, Royaume-Uni *, Azerbaïdjan, Pologne, Géorgie, Estonie, Allemagne, Autriche, Hongrie, Arménie

1919 : États-Unis, Pays-Bas, Luxembourg, Suède, Inde*

1920 : Albanie, Hongrie, Belgique*, Tchécoslovaquie

1922 : État libre d'Irlande

1923 : Roumanie*

1926 : Liban*

1928 : Royaume-Uni

1930 : Afrique du Sud*, Turquie*, Grèce*

1931 : Espagne*, Portugal*

1932 : Thaïlande, Maldives, Uruguay, Brésil, Roumanie

1934 : Turquie, Cuba

1935 : Chili*

1938 : Ouzbékistan

1940 : Québec

1944 : France, Bulgarie

1945 : Yougoslavie, Italie, Japon, Venezuela

1947 : Argentine, Chine

1948 : Belgique, Israël

1949 : Chili

1950 : Inde

1952 : Grèce, Liban

1953 : Mexique, Syrie

1954 : Colombie

1955 : Pérou

1956 : Tunisie

1958 : Algérie française

1962 : Monaco, Maroc

1963 : Afghanistan, Iran, Kenya

1964 : Libye

1970 : Andorre

1971 : Suisse

1974 : Portugal

1984 : Liechtenstein

1999 : Qatar

2003 : Oman

2005 : Koweït

2006 : Émirats Arabes Unis*

2011 : Arabie Saoudite

* limité

Les violences faites aux femmes

L'inviolabilité de la sphère privée, le principe de liberté et l'autorité du mari constituent les remparts contre une intervention de l'État ou de la police en matière de violence intra familiale. Protéger les femmes est un sujet important de préoccupation pour les féministes de mon époque. Nous nous attaquons à l'origine même de ces violences avec nos campagnes contre l'alcoolisme. Aussi, nous nous battons pour la protection des femmes et contre la maltraitance des enfants. La loi Carton de Wiart en 1912 (loi Julia) est la réponse proposée. Cependant, les compagnes, épouses et femmes demeurent longtemps démunies.

Les premiers refuges pour femmes battues font leur apparition dans les années 70. Ils sont créés par les associations de femmes. Voilà enfin, une réponse sociale et politique à ce phénomène bien connu de la violence intrafamiliale. Aussi, le secteur judiciaire intervient enfin. Désormais, l'épouse est protégée contre le viol (loi du 4 juillet 1989) dans le cadre du mariage. La fin de la permissivité du flagrant délit d'adultère comme circonstance atténuante aux coups et blessures arrivera la décennie suivante (1997). Les mesures d'écartement de l'agresseur du domicile (2003), et l'interdiction temporaire de résidence en cas de violence domestique suivront.

La question des Grenades

Comment lutter contre le continuum des violences de genre ?

Les auteurs des agressions envers les femmes et les minorités de genre sont en immense majorité des hommes. En Belgique, le blog Stop Féminicide est tenu par des associations de terrain et recense les cas de féminicides sur base des articles de presse, car il n'existe toujours pas de statistiques officielles. Contrairement à l'image véhiculée, les féminicides ne sont pas des crimes passionnels, mais sont liés au contexte plus général des violences masculines faites aux femmes. La Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique été ratifiée par 34 pays, dont la Belgique en 2016. Chez nous, les Ministres en charge mettent en

place des actions entre les différents niveaux de pouvoir. À savoir : 35 % des femmes belges de plus de 15 ans ont souffert de violences physiques ou sexuelles.

La sexualité

À mon époque, tout discours ou méthode contraceptive fait l'objet d'un embargo complet. C'est un tabou ultime. L'Église et l'État favorisent la natalité. Les femmes sont là pour procréer, point. En 1923, une loi interdit la publicité sur les moyens contraceptifs et leur usage. Cependant, les couples veulent moins d'enfants pour des raisons essentiellement économiques. La sexualité hors mariage n'existe pas, du moins en théorie. Moi, par exemple, je ne suis pas mariée, et je ne laisse rien transparaître de ma vie intime. Alors oui, l'adultère existe bel et bien, mais il est sanctionné de façon discriminatoire ; la plus grande responsabilité incombe à l'épouse qui se voit punir par le divorce. Les naissances hors mariage sont fréquentes, mais tues. Petit à petit,

l'amour se sexualise au profit des hommes, le plaisir des femmes continue d'être ignoré. Dans l'ouvrage de Hendrick Van de Velde, le mariage parfait publié en 1933, l'homme est le partenaire actif qui éveille la sexualité féminine. Durant la libération sexuelle, les femmes réclament le droit de disposer librement de leur corps. Dès 1973, la libre publicité des moyens de contraception favorise cette évolution. Certes, le modèle hétérosexuel continue de dominer la représentation sexuelle, mais peu à peu, l'homosexualité s'affranchit des codes sociaux pour s'affirmer. Reproduction et sexualité restent cependant des notions indissociables jusqu'à la fin du 20^e siècle.

La question des Grenades

Le plaisir est-il un enjeu féministe ? Oui ! La Déclaration de Pékin de 1995 -adoptée par 189 pays dont la Belgique- signale que "Les droits fondamentaux des femmes comprennent le droit d'être maîtresses de leur sexualité". Le clitoris, seul organe humain uniquement destiné au plaisir, a longtemps été ignoré par les médecins. S'approprier le savoir, c'est se réapproprier nos corps. Dans les relations hétérosexuelles en particulier, la sexualité est encore souvent organisée pour favoriser le plaisir de l'homme, au détriment de celui de la femme. En Belgique, l'EVRAS (éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle) vise à accompagner les enfants et les jeunes dans le développement de leur

vie relationnelle, affective et sexuelle et les aider à s'épanouir en tant qu'adulte.

Emilie Claeys (1855-1943)

D'origine ouvrière, cette mère célibataire développe une passion pour les livres. Elle devient une figure majeure du féminisme et du socialisme de la ville de Gand. Première femme élue au Conseil général du Parti ouvrier belge, elle milite contre l'exploitation capitaliste, et contre l'infantilisation des femmes à travers ses nombreuses publications. Dès 1894, elle promeut les thèses néo-malthusiennes du contrôle et de la limitation des naissances. Partisane de l'amour libre, elle fait l'objet de campagnes de presse virulentes qui ciblent sa vie privée et dénoncent

un concubinage avec un homme marié. Sa carrière s'arrête net ; la fracture avec son parti est irrémédiable. Le sujet est tabou, brûlant.

Plus tard, d'autres féministes continuent le combat...

Monique Knauer - Rifflet (1923-2012)

Collaboratrice pour la revue Cahiers socialistes, Monique Knauer-Rifflet met en avant la question des avortements clandestins. En 1962, s'ouvre le premier centre francophone de planning familial La Famille Heureuse à Bruxelles.

Lucienne Herman – Michielsens (1926-1995)

Femme politique du parti libéral flamand et très active au Sénat de 1977 à 1991, elle présente, en 1989, avec succès le projet de loi sur la dépénalisation partielle de l'avortement, avec Roger Lallemand.

L'infirmière

Jusqu'au début du 20^e siècle, les soins hospitaliers sont assurés par les communautés religieuses. Ensuite, la formation professionnelle des infirmières subit en Belgique une profonde mutation. J'y assiste. Petit à petit, je ne suis plus soignée par les religieuses, mais par des infirmières, des civiles. C'est la médicalisation des soins de santé et la laïcisation de la profession qui changent la donne. Les premières écoles apparaissent au début du 20^e siècle à Bruxelles : l'école Saint-Jean, l'école belge d'infirmières diplômées fondée par Antoine Depage et l'école catholique Sainte-Camille. Après la Première Guerre, le métier se diversifie avec notamment les infirmières visiteuses qui favorisent une hygiène sociale moderne et luttent contre la mortalité infantile. Déjà,

on note une pénurie récurrente de personnel dans ce secteur en raison des bas salaires, des horaires flexibles et de la charge de travail importante. Les congrégations religieuses demeurent présentes dans le secteur du soin jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. La nécessité du diplôme s'impose sur décision des médecins et écarte définitivement l'ordre des hospitalières.

La question des Grenades

Prendre soin, est-ce une tâche réservée aux femmes ? En période de crise, qui est au front ? En temps de pandémie, est-ce juste de parler de héros au masculin ? Si, au niveau des médecins, la parité hommes-femmes est plus ou moins atteinte, aujourd'hui la plupart des autres métiers du soin (infirmières, aides-soignantes, aides à domicile...) est

largement dominée par des femmes. Elles sont dès lors les premières à souffrir de la précarité du secteur de la santé (travail à temps partiel, travail de nuit, bas salaires...). Si la crise sanitaire a remis « le care » à l'avant-plan, ce domaine d'activité n'est toujours pas valorisé à sa juste mesure. Des penseuses à l'instar de la philosophe Joan Tronto défendent une meilleure valorisation du care par tous et toutes.

Edith Cavell (1865-1915)

Infirmière venue de Grande-Bretagne, Edith Cavell rejoint Antoine Depage en 1907, pour diriger son école d'infirmières qui propose une formation professionnelle en dehors des congrégations religieuses. Reconnu pour la qualité de son enseignement laïque et scientifique, l'établissement connaît un essor important. Lors de la guerre, le docteur

Depage et son épouse rejoignent la fameuse ambulance l'Océan située à la Panne, laissant la gestion de l'école sous la seule responsabilité d'Edith. Elle intègre alors un réseau clandestin d'évasion de soldats alliés. Arrêtée en août 1915, son exécution par un tribunal militaire intervient quelques semaines plus tard. Elle est fusillée. Sa mort choque l'opinion, moi y compris. Symbolisant à jamais la barbarie de l'occupant, les échos de son exécution servent au contingentement de nouveaux volontaires en Grande-Bretagne.

Elles sont nombreuses à alimenter le mythe de l'Angle Blanc...

Constance Teichmann (1824-1896)

Constance Teichmann s'accomplit grâce à une éducation chrétienne solide. Dès 1846, elle crée l'un des premiers hôpitaux pour enfants à

Anvers. L'épidémie de choléra qui frappe la ville portuaire accentue sa vocation. Lors de la guerre franco-prussienne, elle intervient au nom de la Croix-Rouge récemment créée en 1864. Le nom de Constance Teichmann marque durablement les esprits et est associé aux premières actions de la Croix-Rouge belge au 19e siècle.

Thérèse Goldschmidt (1873-1963)

Thérèse Goldschmidt se consacre entièrement au secteur du soin en soutenant l'école belge d'infirmières diplômées ainsi que la création de maisons de retraite et bien d'autres projets comme la mise en place de la mutualité.

Jeanne Delaunoy (Jane De Launoy) (1881)

Jeanne Delaunoy s'illustre durant la Grande Guerre par une formation accélérée prodiguée aux élèves de l'école d'infirmières Sainte Camille de Bruxelles, et par son implication dans l'Ambulance du front de l'Océan en octobre 1914.

Le sport

Moi, le sport, ce n'est pas ma tasse de thé. L'éducation physique ne fait pas partie de mon quotidien de femme bourgeoise, ou seulement sous les indications du médecin. Dans la seconde moitié du 19e siècle, les compétitions sportives apparaissent peu à peu dans la société, mais seuls les hommes y ont accès. En 1894, la création du Comité International Olympique accélère l'institutionnalisation du sport et pose la question de la place des femmes. Elles participent pour la première fois aux Jeux Olympiques à Paris en 1900 et sont minoritaires. Peu de disciplines sportives leur sont accessibles en raison de la persistance des préjugés sur l'anatomie des femmes et leurs performances présumées. Après 1945, l'accès aux disciplines sportives

est plus ouvert. Des femmes intègrent les fédérations sportives qui demeurent aux mains des hommes. Un tournant majeur s'opère dans les années soixante : les sportives vont être plus nombreuses. La conférence sport et femmes se tiendra à Stockholm en 1967. Dans les écoles, le sport sera enseigné, et toutes et tous en profiteront.

La question des Grenades

Les clubs de sport sont-ils toujours d'immenses boys clubs ? Selon l'état des lieux sur la mixité filles/garçons dans le sport, 51,8 % des garçons de 5e et 6e primaire déclarent pratiquer une activité sportive plus de trois fois par semaine, contre 28,1 % des filles. Des écarts dus notamment au manque de visibilité des championnes et à l'absence de rôles modèles féminins, y compris dans les médias qui visibilisent beaucoup plus les

sportifs professionnels que les sportives professionnelles. Par ailleurs, il est important de souligner que les femmes sont sous-représentées dans les organes de décision des institutions sportives tout comme dans les rôles de coach ou de leader. Enfin, la question cruciale de l'accès aux filles et femmes aux équipements et compétitions est désormais mise à l'agenda politique.

Hélène Dutrieu (Marguerite Dutrieu) (1877-1961)

Sportive de haut niveau au tournant du 19^e siècle, Hélène Dutrieu est championne de vitesse du cyclisme féminin. Quelle fierté pour nous, ses contemporaines. Pour financer son biplan appelé La demoiselle, elle fait les beaux jours du cirque avec son numéro la Flèche humaine, qui fait

également sa renommée à l'étranger. En 1910, elle est la seule femme parmi trente hommes à obtenir le brevet d'aviation. Compétitrice hors norme, elle remporte des courses de vitesse pour femmes et se confronte aussi aux pilotes masculins. Elle gagne la prestigieuse course de vitesse la Copa del Rei. Pendant la Grande Guerre, elle se met au service de la Croix-Rouge comme ambulancière et dirige l'hôpital de campagne du Val de Grâce. Une fois la paix revenue, elle rejoint la France où vit son conjoint qui est directeur de journal. Elle se tourne vers la presse écrite. En 1956, elle crée la Coupe Hélène Dutrieu-Mortier qui récompense l'aviatrice qui, seule à bord, couvrira la plus longue distance en ligne droite sans escale.

Vive les championnes...

Marie Protin – Lambotte (Emma) (1876-1965)

Marie Protin est une fine lame en escrime. Dès 1907, Le Ladies Fencing Club, premier club féminin d'escrime, est créé avec son soutien.

Yvonne Reynders (1937)

Cycliste belge de renommée internationale, dans les années 60, Yvonne Reynders s'accomplit dans notre patrie du cyclisme pour triompher en remportant plusieurs médailles d'or et d'argent aux championnats du monde sur route.

Ingrid Berghmans (1961)

Désignée comme pionnière du sport belge au féminin, Ingrid Berghmans dispose d'un palmarès incroyable. Avec ses 6 titres mondiaux et 7 titres européens, elle est même la judokate la plus titrée de l'histoire de la Belgique dans les années 80.

La justice

L'accès au barreau est réservé aux seuls hommes jusqu'en 1922. Pourtant, la formation universitaire s'ouvre aux femmes bien plus tôt, au cours des années 1880. Mon amie Marie Popelin, la première femme diplômée en droit du pays, tente bien une entrée au barreau en 1888, mais sans succès. Même si 1922 est une victoire, nous les féministes, nous ne nous en contentons pas ! À partir de 1948, notre accès au droit de vote et aux institutions favorise le changement. Le groupement belge féministe de défense des travailleuses, la Porte Ouverte, y est pour beaucoup. Avec l'abandon de la puissance maritale, la femme est totalement libre de travailler sans le consentement de son époux. Le monde du travail est accessible à toutes sans distinction. La lente

ouverture des métiers de la justice sera suivie d'autres changements dans les années 60, et ce au sein de la magistrature et de la plus haute instance du Royaume, le Conseil d'État. Les femmes seront néanmoins écartées de la justice beaucoup trop longtemps, je trouve ça fou, pas vous ? En Belgique, la féminisation de la sphère judiciaire impactera entre autres le droit des familles.

La question des Grenades

La justice est-elle assez égalitaire ? De nombreuses femmes victimes de viol ou de violences domestiques sont malmenées par les autorités. Le traitement des dossiers de femmes migrantes victimes de violences notamment pose régulièrement de gros problèmes de droits humains. Le #DoublePeine dénonce la mauvaise prise en charge des victimes de

violences sexistes et sexuelles. Et quid des mères célibataires qui doivent se battre pendant des années dans les tribunaux ? Face aux failles de l'institution, des collectifs de femmes citoyennes ont été créés (L'odyssée des mères célibataires, les Mères Veilleuses, le Collectif des Madrés). Une justice plus féministe, cela commencerait par former la police, l'administration, les avocats, les magistrats à mieux comprendre et écouter les femmes victimes de violences. C'est ce que préconise entre autres l'association Fem&L.A.W.

Marcelle Renson (1894-1988)

Le 8 avril 1922, Marcelle Renson prête serment et devient la première femme belge admise au barreau. Enfin, quel combat nous avons dû mener pour ça ! Elle témoigne : « à l'époque, nous étions trois femmes

sur environ trois cents étudiants. Bien sûr, tout le monde était charmant avec nous, mais on ne nous prenait pas au sérieux. Nous étions des figures d'opérette. Même une fois au barreau, il fallait selon certains, « nous protéger des horreurs de la vie ». On nous avait surnommés les gazelles. C'était gentil, un peu méprisant.». Elle participe à la rédaction de la proposition de loi sur l'accès des femmes à la profession d'avocate aux côtés du ministre de la Justice, Emile Vandervelde. Féministe engagée, au sein du Conseil national des femmes belges, elle travaille sur les thématiques de l'émancipation de la femme mariée, la reconnaissance du travail ménager à sa juste valeur, la séparation des biens entre époux et l'égalité parentale des droits entre les parents.

Et une autre femme qui fera bouger les lignes, et pas qu'un peu ...

Georgette Ciselet-Wagener (1900-1983)

La carrière de Georgette Ciselet s'effectue en deux temps : premièrement en tant que femme politique libérale, ensuite en tant que femme avocate. Elle est la quatrième femme à prêter serment comme avocate en Belgique et se distingue par sa volonté de mettre fin aux discriminations subies par les femmes mariées durant les années trente. Son travail de sénatrice met fin à l'incapacité de la femme mariée par la loi du 30 avril 1948. Première parlementaire libérale et membre du groupement belge de la Porte Ouverte, elle siège jusqu'en 1961 au sein des assemblées belges avant de réorienter ses activités en devenant magistrate au Conseil d'État en 1963.

Les sciences

L'accès à la formation universitaire conditionne l'entrée des femmes dans les filières scientifiques. Avec mon profil plutôt littéraire, ça ne me touche pas. Cependant, nombre de mes amies se retrouvent bloquées, faute d'accès aux formations. Finalement, c'est dans les années 1880 que les premières universités autorisent l'accès des femmes à la formation. Quel est le sens d'apprendre si on ne peut exercer ?

Au niveau législatif, les femmes obtiennent à partir de 1890, l'autorisation d'accéder aux professions de médecins ou de pharmaciennes. La féminisation des carrières médicales s'engage avec le nouveau siècle. Avec l'arrivée de ces pionnières, l'espoir est là. Elles sont des modèles pour les plus jeunes. Dans les auditoires, elles sont de

plus en plus nombreuses et ne font plus figure d'exception. Concernant les autres disciplines scientifiques, la disparité des genres demeure encore longtemps.

La question des Grenades

La société laisse-t-elle aux petites filles la chance de se projeter comme futures scientifiques ? Les entreprises offrent-elles les mêmes possibilités aux scientifiques hommes et femmes ? L'étude des sciences dans l'enseignement obligatoire présente un déficit de modèles féminins, ce qui peut amener les jeunes filles à se désintéresser des filières et métiers scientifiques. Si parmi les médecins on compte aujourd'hui de nombreuses femmes, les métiers des STEM (science, technology, engineering and mathematics) restent largement dominés

par les hommes. Aujourd'hui, en Belgique, seuls 14 % des postes dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont occupés par des femmes. Or ces métiers sont porteurs et ont besoin de diversité pour limiter les biais dans la programmation des applications.

Suzanne Simon (1901-1989)

Diplômée en médecine en 1926, elle décroche des financements pour approfondir ses connaissances dans des centres anticancéreux en France et aux États-Unis. C'est à la suite de ses stages à l'étranger qu'elle rejoint le centre des tumeurs, puis le service de radiologie et de radiumthérapie de l'Institut Bordet à Bruxelles. En 1950, elle obtient officiellement le titre de professeure. Compte tenu de la reconnaissance

de ses titres et de ses qualités, elle siège à l'Euratom (Union européenne atomique), et à la centrale nucléaire de Mol. Là-bas, elle assiste impuissante à l'éviction systématique des femmes de ce milieu jugé à haut risque. Elle s'y oppose, car, selon elle, les femmes doivent être libres de prendre les mêmes risques que les hommes. À cette même époque, le corps professoral universitaire est encore majoritairement masculin. Consciente des efforts à fournir pour favoriser les carrières féminines dans le monde scientifique, elle facilite l'accès à une spécialisation en Suède grâce à une bourse qu'elle financera.

Voici d'autres scientifiques au parcours inspirants...

Marie Derscheid - Delcourt (1859-1932)

Institutrice de formation, Marie Delcourt poursuit des études de médecine. Elle est membre de la Société belge de chirurgie.

Ses nombreuses responsabilités la conduisent à créer l'Ecole Supérieure de Kinésithérapie.

Josepha Ioteyko (1866-1928)

Venue de Pologne, elle crée une nouvelle discipline qui se concentre sur l'enfant : la pédologie (étude physiologique et psychologique). Elle est rejointe par des pédagogues belges de l'époque parmi lesquels Ovide Decroly.

Marguerite Massard (1900-1972)

En 1922, la première femme ingénieure du pays. Sa carrière se déroule à l'Office des brevets où, elle rencontre peu de collègues féminines.

Lise Thiry (1921)

Créatrice du service de virologie de l'Institut Pasteur de Bruxelles en 1955, cette scientifique isole pour la première fois le virus du Sida.

Le travail

J'évolue dans une époque où les femmes sont avant tout perçues comme des mères. Leur place imposée est le foyer au sein duquel le travail fourni est gratuit et sans valeur économique. Les femmes qui arrivent sur le marché du travail sont quant à elles moins rémunérées que les hommes. En cas de crise, comme lors du krach boursier de 1929, les femmes sont les premières victimes de licenciements pour maintenir le travail des hommes. Comme toujours, les crises remettent en cause les droits des femmes... Et n'oublions pas que d'autres discriminations perdurent... La législation de 1888 interdit le travail de nuit des femmes et des enfants. Le repos de maternité de 4 semaines devient obligatoire en 1889, sans être rémunéré jusqu'en 1944. Mais ce n'est pas tout,

l'autorité du mari reste nécessaire pour travailler. Selon la législation, celui-ci peut s'opposer à l'activité professionnelle de son épouse. Les règles patriarcales constituent des obstacles à la féminisation des carrières. L'accès au travail des femmes fait partie de mes grands combats, à l'instar de nombreuses féministes de la première vague. En 1948, la modification des régimes matrimoniaux et de la loi sur la puissance maritale nous font entrer dans une nouvelle ère.

La question des Grenades

L'égalité femmes-hommes au travail, on y est ? Selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes en 2021, l'écart salarial au niveau des salaires annuels s'élève à 23,1 %. Parallèlement, en Belgique, seul un manager sur quatre est une femme, alors qu'elles sont davantage

diplômées de l'enseignement supérieur (chiffres de 2017). Sans parler du harcèlement sexiste sur les lieux de travail. Concernant l'entrepreneuriat, les femmes sont de plus en plus nombreuses, mais l'écart reste important. Et quid du travail gratuit ? Près de la moitié des travailleuses ayant de jeunes enfants (46 %) adaptent leur organisation de travail, contre seulement 22 % des hommes dans la même situation. Cet écart explique en grande partie la différence en matière de travail à temps partiel, qui reste l'un des principaux obstacles à l'égalité sur le marché du travail.

Emilienne Steux-Brunfaut (1908-1986)

Militante syndicale, Émilienne Steux grandit dans le milieu ouvrier de la ville de Dottignies. Son parcours débute dans le syndicat du textile où elle rejoint le Comité national des femmes socialistes. Pour elle, l'émancipation des femmes est liée à celle des travailleuses. En 1933, à l'âge de 25 ans, elle est élue suppléante à la Chambre. Sa fulgurante ascension gêne dans sa famille politique, le Parti ouvrier belge. Elle est qualifiée « d'arriviste ». Comme moi, sensible à la montée du fascisme et du rexisme en Belgique, elle adhère au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (CMF). Nous nous y croisons. Son implication la rapproche des débats internationaux du moment autour de l'Espagne républicaine et du régime communiste de l'Union

soviétique. Elle s'affilie momentanément au Parti communiste et affirme ainsi sa radicalité. Après la guerre, elle poursuit son combat pacifiste et féministe. Son activité militante continue au sein des commissions du travail de la FGTB. En 1975, elle participe à la commission instaurée par le ministère de l'Emploi et du Travail et présidée par Miet Smet dont je vous parlerai plus loin.

Toute mon admiration pour ces militantes qui favorisent l'indépendance financière des femmes.

Victoire Cappe (1886-1927)

Elle organise une structure syndicale pour les travailleuses de l'Aiguille de la région de Liège. Avec Maria Baers, elles créent en 1913, le

secrétariat général des Unions professionnelles féminines chrétiennes de Belgique.

Adèle Hauwel (1920-2004)

Impliquée dès ses 15 ans dans l'action politique, elle participe au groupement belge de la Porte Ouverte qui défend l'indépendance économique des femmes.

La résistance

Pour ma part, de 1914 à 1918, c'est depuis la Suisse que j'apporte mon soutien à l'effort de guerre comme marraine de prisonniers. En Belgique, de nombreuses femmes s'engagent contre l'envahisseur en formant 30 % des effectifs de la résistance. Certains réseaux comme celui de La Dame Blanche sont proches de la parité. L'éventail de leurs activités est large et va de la falsification des papiers au transport de documents, d'armes et d'explosifs. Malheureusement, le sort réservé aux héroïnes est trop souvent la déportation et la condamnation. Grande pacifiste, je milite pour la paix. Et pourtant l'horreur se produit à nouveau. Au cours de la Seconde Guerre, les résistantes sont déportées à Ravensbrück, un camp de femmes qui enferme une majorité de

prisonnières politiques. Les hauts faits héroïques de ces intrépides facilitent leur entrée dans l'histoire. Leur dévouement, leur courage exemplaire font l'admiration de toutes et tous. Si la société reconnaît leur bravoure, la carrière militaire ne leur sera officiellement ouverte qu'au cours du dernier quart du 20e siècle.

La question des Grenades

Qu'est-ce que résister aujourd'hui ? Comme l'explique la féministe américaine Susan Faludi dans « Backlash », chaque avancée du droit des femmes est suivie d'une offensive réactionnaire. Dans notre époque de crises économiques et sociales, les retours de bâton des conservateurs en matière de droits des femmes sont particulièrement

violents. Selon les Nations Unies, les acquis des 25 dernières années sont de plus en plus menacés, notamment concernant les droits sexuels et reproductifs. Chez nous, être femme dans l'espace public et médiatique continue d'être un combat, d'autant plus en tant que personne LGBTQIA+, personne racisée ou en situation de handicap. Au temps de la guerre des idées, les résistantes contemporaines sont notamment celles qui doivent se battre pour leurs droits.

Margueritte Bervoets (1914-1944)

Fille de la directrice de l'Athénée de Mons, Marguerite s'affirme comme poète dès ses humanités. A 18 ans, elle publie un recueil de poèmes intitulé Chromatisme. Quatre ans plus tard, en 1936, elle est diplômée

en philosophie et lettres à l'Université libre de Bruxelles. Pétrie de patriotisme, elle adhère à l'été 1941 au groupe de résistants dit des Cinq Clochers et crée le journal clandestin La Délivrance. Elle devient agent de liaison pour un groupe de renseignement entre Lille et Tournai. Arrêtée en 1942 non loin de la base d'aviation de Chièvres, elle est déportée en Allemagne et sera décapitée à la hache en août 1944. Elle écrit : « On vous dira que je suis morte inutilement, bêtement en exaltée. Ce sera la vérité... historique. Il y en aura une autre. J'ai péri pour attester que l'on peut à la fois aimer follement la vie et consentir à une mort nécessaire. »

D'autres héroïnes remarquables...

Thérèse Minette De Tillesse – De Radiguès De Chennevière (1865-1963)

Lors de la Première guerre mondiale, Thérèse dirige le réseau La Dame Blanche composé de 26 agents dont des femmes issues du milieu aristocratique. Lors du second conflit, âgée de 75 ans, elle reprend du service dans le réseau Clarence aux côtés de Walthère Deivé.

Louise De Bettignies dite Alice Dubois (1880-1918)

Louise de Bettignies rejoint les services de renseignements britanniques sous le nom d'Alice Dubois. Son réseau couvre un vaste territoire du nord de la France jusqu'à l'aile occidentale de la Belgique. Son arrestation en 1915 marque la fin des activités du réseau militaire.

Régine Orfinger-Karlin (1911-2002)

Élevée dans une famille d'origine juive d'Anvers, Régine Orfinger exerce dès 1938 la profession d'avocate. Rapidement, elle entre alors dans la clandestinité avec son époux pour rejoindre le groupe Les partisans armés. Au sortir de la guerre, elle s'investit auprès des personnes réfugiées à travers des associations internationales.

Les femmes politiques

Impliquées en politique, les femmes font évoluer les pratiques et les moeurs. Marie Popelin occupe dès la fin du 19e siècle le devant de la scène et réclame des droits pour les femmes et leurs droits civiques. En 1921, je crée avec Marie Parent le premier parti des femmes, le Parti général des femmes belges. Particularisme du système législatif belge, les femmes peuvent se présenter aux élections avant d'avoir accès au droit de vote aux législatives de 1949. Petit à petit, la vie politique se féminise. En 1965, pour la première fois, une femme, Marguerite de Riemaecker-Legot (Parti social-chrétien, PSC) est nommée ministre du logement et de la famille. En 1977, Antoinette Spaak (Front démocratique des francophones, FDF) devient la première femme belge

présidente de parti, fonction qu'elle occupera jusqu'en 1982. De plus en plus de femmes sont élues, parfois grâce au soutien des réformes législatives nécessaires telles que la politique des quotas (loi des quotas Tobback-Smet de 1994). En 2002, l'article 10 de la Constitution affirme enfin que « l'égalité des femmes et des hommes est garantie ». La même année, la loi impose la parité sur les listes électorales.

La question des Grenades

La politique en Belgique, un accès égal aux hommes comme aux femmes, vraiment ? En 2002, la Constitution est modifiée afin d'y inscrire le principe de l'égalité des hommes et des femmes, d'organiser leur égal accès aux mandats électifs et publics, et d'imposer la mixité de tous les organes exécutifs, quel que soit le niveau de pouvoir. Plusieurs

lois imposant la parité sur les listes électorales sont adoptées. Pourtant, malgré ce travail juridique, la politique reste un monde d'hommes en Belgique. La présidence des partis (à part chez Ecolo et Groen) est assurée exclusivement par des hommes. Les représentants prennent plus la parole dans les assemblées et sont beaucoup plus visibilisés dans les médias que leurs homologues femmes. Sans parler du cyberharcèlement dont sont victimes les politiciennes.

Miet Smet (1943)

Miet fait partie des féministes qui nous ont succédé, celles de la deuxième vague qui s'exprime dans les années 70. Dès ses 21 ans, alors que la condition des femmes domine le débat politique, elle milite au sein du groupe des chrétiens flamands (CVP). En 1975, un virage

s'amorce. Elle préside la commission du travail des femmes, créée par le ministère de l'Emploi et du Travail pour étudier la question de l'égalité de traitement entre hommes et femmes. En 1992, le ministère de l'égalité des chances est créé et lui est attribué. Plus tard, elle mène campagne pour l'aide aux victimes de viols ou de violences. En 1995, elle soutient la création d'Amazone, un lieu qui héberge les associations de femmes à Bruxelles. C'est aussi sous son impulsion que l'histoire du féminisme prend l'élan nécessaire avec ses premières publications.

Avant Miet Smet, d'autres ouvrent la voie...

Isabelle Grégoire-Blume (1892-1975)

Elle devient responsable de l'action féminine au sein du Parti ouvrier belge. Aux élections de 1936, elle est la seconde députée du pays.

Marguerite Legot-De Riemaecker (1913 – 1977)

Sa carrière est marquée par les premiers postes à responsabilité en politique dans un parti social-chrétien : première femme secrétaire à la chambre, première femme ministre et première femme ministre d'État.

Le patrimoine

Dans le cadre de la création du Mundaneum, à l'aube du 20^e siècle je commande une bibliographie spécialisée sur les femmes. Ainsi, je crée l'Office central de documentation féminine en 1910. Ce fonds du Mundaneum, constitué de mes recherches et de mes archives, est le premier héritage notoire d'archives féministes en Belgique. Heureusement, d'autres poursuivent mon combat. Cependant, l'histoire des femmes restera ignorée et impossible à écrire pendant des années. La création du groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes dans les années 90 met fin à ce silence. Avec le soutien du ministère de l'Égalité des chances, un élan autour de l'histoire des femmes permet la publication d'ouvrages de référence et de biographies. Pour ce faire, un

chantier de recherche des matériaux historiques est mené, y compris dans mes papiers. Toute une valorisation de ce “matrimoine” s’opère avec des expositions et des écrits. Ne nous réjouissons pas trop vite, il reste encore beaucoup de travail pour intégrer et rendre visibles les femmes dans l’histoire.

La question des Grenades

Et si on commençait par arrêter de parler de patrimoine? À présent, la notion d’héritage tend à remplacer ce terme controversé. Depuis quelques années, les Journées du Matrimoine mettent en lumière l’héritage matrimonial historique – architectural, sculptural, urbanistique, social. En outre, ces journées sont aussi l’occasion de découvrir l’héritage actuel de femmes – artistique, politique et

féministe. L'occasion également de rappeler que l'espace public n'est pas neutre du point de vue du genre. Par exemple, les noms de rue dans les villes privilégient en très grande majorité les noms d'hommes (voir EqualStreetNames). Si l'histoire se perpétue avec les livres, d'autres médias (réseaux sociaux, podcasts, plateformes web, conférences...) sont désormais utilisés pour faciliter sa transmission. Ces récits sont enrichis par la diversité des genres, des origines et des croyances.

Eliane Gubin (1942)

Historienne, Eliane Gubin est professeure et membre du personnel académique de l'Université Libre de Bruxelles. En séjour au Canada, fin des années 80, elle voit les revendications féministes se multiplier face au positionnement conservateur de l'Église catholique. En Belgique, son

travail prend dès lors une nouvelle forme. Elle établit les bases du groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes (GIEF). Dans les années 90, le Centre d'archives et de recherche en histoire des femmes est l'une de ses réalisations les plus remarquables. La collecte des archives et témoignages sur les femmes dispose dès lors d'un lieu de conservation permanent dédié à la promotion de l'histoire des femmes. C'est indéniable, Eliane Gubin et moi, nous nous inscrivons à un siècle d'écart dans le même besoin de transmission.

Les historiennes, celles qui offrent enfin une autre vision de l'histoire...

Germaine Faider-Feytmans (1903–1983)

Promue à la direction du Musée de Mariemont au décès de son époux, Germaine assume de front les responsabilités de mère de famille nombreuse et de conservatrice du Musée pendant près de trente ans. C'est sous sa direction que le musée reçoit la reconnaissance royale.

Denise De Weerd (1930-2015)

Denise est la première femme à publier un ouvrage sur l'histoire des femmes en Belgique en 1980, *En de Vrouwen*. À sa retraite, elle crée un centre d'archives et de documentation gays et lesbiennes, nommé le Fonds Suzan Daniel, en hommage à la militante belge lesbienne.

Vous m'avez suivie dans cette découverte. Qu'en dites-vous ? L'histoire des femmes est toujours en marche. Nos combats sont plus que jamais légitimes.

Léonie, une féministe enragée

Coordination

Stéphanie Manfroid

Rédaction des commentaires

Les Grenades - RTBF

Graphisme

Ex-Nihilo

Illustrations des femmes

Atelier Mouette - Florence Sabatier

Traduction

Luc Blondeel (NL)

Équipe du Mundaneum

Administration

Aurélie Montignie, directrice

Pascale Dumont, Secrétaire

Catherine Gillis, Secrétaire

Archives

Stéphanie Manfroid, Responsable scientifique

Jacques Gillen, Archiviste

Justine Stragier, Archiviste

Département de la communication, des publics et du développement

Gaétan Santarelli, Responsable de la Communication

Clara Louppe, Responsable pédagogique

Elodie Van Gheluwe, Responsable événementiel et touristique

Service technique

Eric Urban, Responsable de la Régie technique

Vincent Desfromont, Régisseur technique, scénographie

David Debeil, Assistant technique

Accueil

Tom Koopmans, agent d'accueil

Hugo De Noël, agent d'accueil

Origines des documents

L'Artothèque, L'Amsab-ISG, Les Archives générales du Royaume, Les archives de l'ULB, Les archives de la Ville de Bruxelles, Les archives de la Ville et du CPAS de La Louvière, Le Carhif, Le Carcob, Le Cegesoma, Equal Street Names, La Fondation Norbert Ghisoland, L'Hôpital Notre-Dame à la Rose, L'Ihoes, KADOC, Liberas, Les Matrimony Days, Le Musée des Beaux-arts de la Ville de Tournai, Le Musée royal de Mariemont, Les Musées royaux des Beaux-arts de Belgique, Le Pôle Muséal de la Ville de Mons, L'Umons

Les organisateurs se sont efforcés de régler les droits des illustrations conformément aux prescriptions légales. Les détenteurs de droits que,

malgré nos recherches, nous n'aurions pas pu retrouver, peuvent s'adresser aux organisateurs de l'exposition.

Remerciements particuliers

Jehanne Bergé, Els Flour, Jeanne Vercheval, l'équipe des bénévoles du Mundaneum. Toutes celles et ceux qui ont contribué au projet.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Label Patrimoine européen, la Fondation Henri La Fontaine, le Musée royal de Mariemont, Visit Wallonia, la Gestion Centre Ville Mons, Télé MB, Les Grenades, La Première